

**Bagneux, le 3 décembre 2019**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

 **Début 2020, l’Agefiph lance un appel à projets innovations**

**En 2020, l’Agefiph lance un appel à projets pour des actions innovantes portant sur « la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi ».**

**A l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, l'Agefiph termine son Conférence tour lancé en 2018 en partenariat avec Le Monde.** Pendant deux ans, en 17 étapes en métropole et dans les outre-mer, l'Agefiph a permis à 69 intervenants de partager leurs expériences de l'inclusion du handicap et de l'emploi et de mobiliser les acteurs locaux. Cet événement mondial est aussi l’occasion pour l’Agefiph de publier un nouveau recueil "L'innovation inclusive au service de l'entreprise 4.0" et de lancer sa stratégie innovation 2020-2022, dédié aux actions innovantes et à la recherche.

**10 millions d’euros sur trois années sont mobilisés par l’Agefiph**

L’engagement de l’Agefiph pour l’innovation, via des appels à projets pour la période 2020/2022, est intégrée dans la « Stratégie pour l’emploi des personnes handicapées » communiquée par le gouvernement, le 18 novembre 2019.

En 2020, pour répondre au risque, pointé par un rapport Igas en décembre 2017, de voir 1 à 2 millions de personnes exposées à un risque de perte d’emploi du fait de leur état de santé ou du handicap, le sujet prioritaire retenu pour l’appel à projets est le Maintien dans l’emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle.

Les modalités pratiques (plateforme de projets, veille sur la recherche…) seront précisées en janvier 2020 sur le site www.agefiph.fr et sur le site https://agefiph-handinnov.com/ qui sera utilisé pour le dépôt des projets.

Deux nouveaux appels à projets seront lancés en 2021, puis en 2022. **Soit 10 millions d’euros qui seront investis pour l’innovation et la recherche pour l’inclusion au travail, par l’Agefiph, pendant trois ans.**

Cet appel à projets actions innovantes s’accompagnera, en janvier 2020, d’un appel à projets de recherche appliquée co-piloté par la Fondation internationale pour la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH) et l’Agefiph sur ce même thème de « la sécurisation des transitions et des parcours professionnels ». Cet appel à projets de recherche (qui privilégie les dimensions applicatives) sera également publié chaque année en 2020, 2021 et 2022.

Les principaux acteurs de l’emploi, de la prévention de la désinsertion professionnelle, du handicap, les entreprises et les personnes en situation de handicap (l’Etat, le Fiphfp, l’assurance maladie, les partenaires sociaux, Cheops…) seront associés au processus de sélection.

[Consulter le recueil « L’innovation inclusive au service 4.0](https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2019-12/Recueil%20-%20L%27innovation%20inclusive%20au%20service%204.0.pdf)

***A propos de l’Agefiph***

*L’Agefiph (Association de gestion du fonds pour l’insertion professionnelle des personnes handicapées) contribue à l’animation des politiques emploi/handicap en France. Instituée par la loi du 10 juillet 1987, elle élabore et finance des aides et des services en direction des personnes handicapées et des entreprises. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnus.* ***En 2018, l’Agefiph a dispensé près de 223 000 aides et services financiers, en progression de 2% par rapport à 2017.***

*Plus d’informations sur* [*www.agefiph.fr*](http://www.agefiph.fr)

**Contacts presse** : Ghislaine Cristofoletti : 06 21 65 41 96/Boris Cavaglione : 06 84 84 37 53